

## **Austérité en Catalogne : les familles trinquent**

**Author :** Jeanne Smits

**Categories :** [Divers Jeanne smits](#)

**Date :** 6 juin 2011

D'août à décembre de cette année, toutes les familles avec enfants à charge percevant plus que 8.000 euros annuels et établies en Catalogne seront [privées](#) des allocations familiales, afin de divertir 74,6 % du budget aides prévues pour la période vers des « solutions de vie pour d'autres personnes », comme l'explique le responsable du Conseil du Bien-être et de la Famille de la Généralité.

Seules 10 à 15 % des familles, celles aux ressources les plus faibles, recevront dont d'ici à la fin de l'année les modestes allocations familiales supposées universelles qui représentent – pour un enfant à charge – 638 euros annuels jusqu'aux trois ans de l'enfant. (Pour les « familles » monoparentales, la somme dépasse les 700 euros et est versée jusqu'aux six ans de l'enfant).

Les autres devront attendre 2012 pour voir rétabli le versement des allocations, promis par le Secrétaire catalan à la Famille.

Il est intéressant d'apprendre que le versement des allocations est conditionné par cinq ans de résidence régulière en Espagne, dont au moins les deux dernières en Catalogne.

L'Espagne demeure l'un des pays européens aux taux de natalité les plus bas : 1,39 enfant par femme à l'heure actuelle. En clair, à ce rythme, la nouvelle génération qui paraît compte une population inférieure de près du tiers à la précédente/